

EN PRÉSENCE D'ALGUES BLEU-VERT, AGISSEZ AVEC PRUDENCE!

**Si l'eau est
anormalement colorée :**

- ◆ Ne buvez pas cette eau
- ◆ Ne vous baignez pas dans cette eau
- ◆ Ne touchez pas les écumes
- ◆ Éloignez les enfants du secteur affecté

Ces précautions sont aussi valables pour les animaux de compagnie.

Dans les secteurs non affectés, vous pouvez vous baigner et pratiquer vos activités aquatiques ou nautiques normalement.

Pour plus d'information :

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm

1 877 644-4545

Québec 